

CONSEIL MUNICIPAL POPULAIRE DE VÉNISSIEUX

8 JUILLET 2026, place de la paix, Vénissieux

PRÉAMBULE

Mesdames et Messieurs les élus, chers concitoyens,

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour montrer que nos élus sont mobilisés, présents et porteurs des propositions construites avec les Vénissiens tout au long du mandat 2020-2026. Alors que la droite métropolitaine annonce un choc de rigueur qui menace nos services publics, notre ville, forte de son histoire de résistance et de solidarité, refuse la résignation.

Chaque délibération rappelle notre vision, un projet concret issu de notre programme, une actualité récente qui justifie son urgence, et pourquoi le rassemblement de toutes et tous est indispensable pour défendre Vénissieux.

DÉLIBÉRATION N°1 – UN PLAN FRAÎCHEUR POUR LES QUARTIERS ET LES ÉCOLES (nathalie)

L'été 2025 a enregistré des températures record à Vénissieux (plus de 40°C dans plusieurs écoles), rendant toujours plus urgente la création d'espaces fraîcheurs et la végétalisation des cours d'école.

Vénissieux a anticipé ces enjeux climatiques avec des actions pionnières : zéro pesticide depuis 1999, label « Territoire Engagé » 4 étoiles en 2024, avec un score global de 69 %, dans le très haut du classement des communes, et plus d'1/3 des investissements consacrés à l'efficacité énergétique. Pourtant, les canicules et îlots de chaleur touchent durement nos habitants, et notamment nos écoles.

Dans la perspective de la prochaine labellisation « territoire engagé » et de l'obtention du label maximum 5 étoiles, la ville décide d'acter un plan fraîcheur global qui viendra enrichir notre agenda 2030

Plan fraîcheur pour les quartiers et les écoles

Pour adapter Vénissieux au changement climatique, nous proposons un plan fraîcheur ambitieux s'appuyant sur notre expérience et sur la qualité végétale de notre ville verte avec 40 % de surface végétalisée, dont 25 % publique:

- dans les quartiers, nous avons développé des espaces fraîcheurs verts, avec la plantation d'arbres, la végétalisation de places, mais aussi des espaces fraîcheurs eau qui font la joie des enfants et des familles sur l'esplanade Frid Khalo, l'espace Cobld, le parc Dupic, la médiathèque...
- dans les écoles, dont la plupart sont déjà depuis l'origine fortement plantée d'arbres, nous développons des espaces fraîcheurs, des brumisateurs, et des salles rafraîchies

Nous voulons accélérer ces projets dans l'objectif

- de végétaliser 100% des écoles d'ici 2030 avec des arbres et des sols perméables, toujours dans une démarche participative avec les enfants, les équipes pédagogiques, les familles.
- de créer un espace fraîcheur eau dans chaque quartier (parcs, places, équipements publics).
- d'aménager des salles fraîcheurs dans chaque équipement municipal non climatisé.
- de permettre à 1000 Vénissiens d'installer un brasseur d'air de plafond, dans une démarche d'achat groupé et d'accompagnement à l'installation par une plateforme d'entraide entre habitants, soutenu par des associations (compagnons bâtisseurs)

Le projet de régie municipale agricole qui viendra compléter la réalisation du verger public Jean Moulin, sera le coeur d'un réseau de jardinier pour accompagner les projets privés de toute taille afin de développer les espaces verts privés de qualité, et l'appropriation par les habitants des espaces publics (jardinage sur foncier collectif, plantation en pied d'immeuble...)

Pour cela, nous rechercherons les financements et partenariats auprès de l'agence pour la transition écologique (ADEME), de la région et de la métropole, des bailleurs sociaux pour la végétalisation des résidences...

Délibéré

Le maire vous demande de valider ce plan fraîcheur et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements. Son ambition est de ne laisser personne seul face à la canicule.

DÉLIBÉRATION N°2 – RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES LYCÉES ET ORGANISMES DE FORMATION POUR L'INSERTION DES JEUNES (karim)

Le Forum Emploi de juin 2025 a révélé que 60% des jeunes Vénissiens n'ont pas accès à des formations adaptées aux métiers en tension (BTP, numérique, santé). Pourtant, les succès de jeunes vénissiens dans de nombreux métiers, les réussites sportives, culturelles, scientifiques, entrepreneuriale montrent les ressources des jeunes de notre ville.

Vénissieux est une ville active avec 4 817 entreprises et un prix national de la 4e ville de France la plus attractive pour l'entrepreneuriat en 2023. Pourtant, le taux de chômage reste élevé, et la droite métropolitaine menace les aides à l'insertion. Nous devons agir toujours plus pour connecter formation et emploi, aller à la rencontre des « invisibles » de France Travail.

Partenariats avec les lycées et organismes de formation

Pour favoriser l'insertion des jeunes dans les métiers en tension, nous proposons de :

- Proposer une convention de partenariat avec les lycées et organismes de formation, notamment sur les métiers de la fonction publique (BTP, numérique, petite enfance, santé...).
- Développer un partenariat spécifique avec le lycée Jacques Brel sur les métiers de l'aide à la personne et de la petite enfance (formations adaptées, stages, alternance).
- Organiser autour de ces partenariats des Forums Emploi trimestriels dans chaque quartier avec les entreprises locales.

Délibéré

Le maire vous demande de valider ce plan de partenariats avec les lycées et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements. Ce plan veut affirmer qu'à Vénissieux, l'emploi est un droit, pas un privilège. Avec ces partenariats, chaque jeune aura accès à des formations adaptées aux besoins locaux.

DÉLIBÉRATION N°3 – CRÉER UN ÉQUIPEMENT JEUNES EN CENTRE-VILLE, METTRE EN RÉSEAU LES EPJ POUR UN CONSEIL CITOYEN DE LA JEUNESSE (lilou)

Le FestiJeunes 2025 a confirmé le besoin d'un équipement central pour mettre en réseau les EPJ et offrir un espace d'expression global aux 13-25 ans.

Vénissieux est une ville jeune : 1 Vénissien sur 2 a moins de 30 ans. Nous avons toujours fait de la jeunesse une priorité, avec des Équipements Polyvalents Jeunes (EPJ), le FestiJeunes, et l'ouverture de l'équipement Annie Steiner en 2025.

Pourtant, l'isolement et les discriminations touchent encore trop de jeunes.

Création d'un équipement jeunes en centre-ville

Pour offrir aux jeunes un espace d'expression et de participation, nous proposons de :

- Créer un nouvel équipement polyvalent jeunes en centre-ville, avec un atelier numérique, et des espaces de rencontre pour les 13-25 ans.
- Mettre en réseau tous les EPJ à travers un Conseil Citoyen des Jeunes (20 membres élus) et des Assises de la Jeunesse annuelles, espaces d'expression, participation et co-construction des politiques jeunesse.

Nous associerons les associations locales, notamment sportives, les lycées, et les entreprises signataires de la charte vénissienne.

Les premières assises de la jeunesse seront organisées en 2027 après une large consultation en aller-vers de milliers de jeunes vénissiens. Cette consultation sera organisée par des équipes terrain allant à la rencontre des jeunes dans les quartiers, par des projets en partenariats avec les collèges et lycées, par un travail à construire avec les universités et grandes écoles lyonnaises, enfin par une grande consultation numérique sur les réseaux sociaux.

Un comité de coordination issu des EPJ sera mis en place pour coordonner cette consultation et un comité de pilotage associera tous les partenaires

Délibéré

Le maire vous demande de valider

- la création de cet équipement jeunes en centre-ville et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements.
- l'organisation des premières assises de la jeunesse en 2027 préparée par une consultation multiforme dans l'ambition d'associer 1000 jeunes vénissiens à la préparation de ces assises. À Vénissieux, la jeunesse n'est pas l'avenir, elle est le présent.

DÉLIBÉRATION N°4 – UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE S’APPUYANT SUR DES CONSEILS DE QUARTIER RENFORCÉS (valérie)

La consultation 2024 sur la tranquillité a montré qu’un très grand nombre de Vénissiens peuvent et veulent participer au débat public et aux décisions locales. Mais le niveau record d’abstention aux élections municipale montre les fractures existantes entre les habitants et les institutions.

Vénissieux est pionnière en démocratie participative : conseils de quartier depuis 1989, élection des délégués de quartier depuis 1997, consultation numérique depuis 2001, et 7 500 participants à la consultation sur la tranquillité en 2024, qui a montré que les vénissiens s’expriment massivement quand on va à leur rencontre.

Aujourd’hui, nous voulons aller plus loin pour que des milliers de Vénissiens puissent décider et agir dans leur quartier et leur ville. Nous voulons donner plus de moyens aux conseils de quartier, leur donner une nouvelle ampleur et diversifier les formes, les lieux et les supports de la participation citoyenne. Pour cela, nous proposons de structurer une consultation annuelle des vénissiens, s’appuyant sur la réussite de celle de 2024 sur la tranquillité, en lui associant le travail sur un budget participatif d’action pour chaque quartier.

Budget participatif de quartier, consultation annuelle en aller-vers

Pour donner un vrai pouvoir d’action aux habitants, nous proposons :

- Un budget participatif d’action pour chaque territoire : chaque quartier dispose d’une enveloppe dédiée pour financer des projets proposés et votés par les habitants (aménagement, animations, équipements).
- Une consultation annuelle pour l’expression du plus grand nombre sur des sujets d’intérêt général (logement, transports, sécurité, environnement), avec des équipes de participation allant à la rencontre des habitants dans les lieux publics. Cette consultation doit viser l’ambition de rencontrer 10 000 Vénissiens chaque année.
- une organisation des services municipaux considérant l’ensemble des usagers comme des citoyens en fournissant dans chaque démarche individuelle d’habitant des éléments de connaissance du contexte financier et institutionnel de ce service, en multipliant les enquêtes de satisfaction et d’évaluation du service public.

Délibéré

Le maire vous demande de valider cette nouvelle stratégie de participation citoyenne, s’appuyant sur des conseils de quartier renforcé, une consultation annuelle, la mobilisation des services municipaux.

Avec cette stratégie, chaque Vénissien peut devenir acteur de son quartier et de sa ville.

DÉLIBÉRATION N°5 – FORUM SOCIAL ANNUEL HABITAT-LOGEMENT (saliha / sophia)

Le rapport 2025 du CCAS signale une hausse de 20% des demandes de logement d'urgence. Le rapport annuel de la fondation pour le logement confirme chaque année l'aggravation du mal logement, depuis le pire des enfants à la rue, jusqu'aux injustices des logements inadaptés aux situations familiales.

Vénissieux est en première ligne pour défendre les plus vulnérables : arrêté anti-expulsion depuis 1989, logement d'urgence pour femmes victimes de violences, soutien aux locataires dans la relation avec les bailleurs, expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours »...

Pourtant, la crise du logement et la précarité s'aggravent aussi à Vénissieux. Chaque année 4000 demandes de logement dont la moitié de mutation ne trouvent pas de solution, et la construction de logement sociaux est bloquée par les politiques nationales et métropolitaines. Le changement de majorité politique de la métropole ne peut que conduire à un durcissement de la politique logement dont dépendent tant de demandeurs vénissiens.

Forum social habitat-logement avec droit à un entretien sans RV

C'est pourquoi nous voulons permettre à chaque demandeur de pouvoir rencontrer les acteurs locaux du logement, les associations de locataires, pour permettre à chacun de mieux comprendre le système d'attribution de logement, et mieux situer sa demande. Pour cela, nous voulons :

- Organiser un Forum social habitat-logement annuel, avec les acteurs, associations et habitants, pour faire connaître la situation du logement et du mal logement à tous (prévention des expulsions, accompagnement social, accès aux droits).
- ce forum doit permettre de garantir un droit à un entretien sans rendez-vous pour tout demandeur de logement.
- ce forum est aussi un moment de mobilisation pour le droit au logement avec les associations locales concernées
- Renforcer la cellule « urgence sociale » avec distribution de kits d'hygiène et accompagnement personnalisé.

Délibéré

Le maire vous demande de valider l'organisation de ce forum social habitat-logement et la construction des partenariats nécessaires avec les bailleurs et la métropole.

DÉLIBÉRATION N°6 – OUVRIR UNE MAISON DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES SÉNIORS (samira)

L'enquête santé 2025 révèle que 30% des seniors souffrent d'isolement, et que la désertification médicale s'aggrave.

Vénissieux se mobilise avec l'Office Municipal des Retraités, le Centre Hospitalier des Portes du Sud, l'accueil médicalisé de jour, et nos services de proximité (aide à domicile, téléassistance). Pourtant, l'isolement et la perte d'autonomie restent des défis majeurs, et les coupes budgétaires de la Métropole menacent ces services.

Ouverture d'une maison des étudiants en médecine et Cafés Mémoire

Pour favoriser l'installation de professionnels de santé et lutter contre l'isolement, nous proposons :

- d'ouvrir une maison des étudiants en médecine pour favoriser l'installation de futurs professionnels de santé à Vénissieux (hébergement, accompagnement, intégration dans le tissu local).
- d'organiser des « Cafés Mémoire » hebdomadaires dans chaque quartier, avec des ateliers de stimulation cognitive animés par des psychologues et ergothérapeutes, et des temps d'échange intergénérationnels.

Nous travaillerons en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Fondation des Hôpitaux pour les projets intergénérationnels, l'Université Lyon 1 pour la maison des étudiants, le CHU de Lyon pour l'accompagnement des étudiant.

Au plan local, ce projet porté par le CCAS pour le repérage des seniors isolés, associera les associations (ARHM, Petits Frères des Pauvres, France Alzheimer)

Délibéré

Le maire vous demande de valider l'ouverture de cette maison des étudiants en médecine et des Cafés Mémoire, et leur inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements.

DÉLIBÉRATION N°7 – RENFORCER LA POLICE MUNICIPALE ET LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES (nacer)

L'action publique de l'ensemble des acteurs de la tranquillité publique est importante et obtient des résultats significatifs. Pourtant, les points de trafics ne disparaissent pas, se réorganisent, se diversifient même, dans une agressivité « commerciale » toujours plus invivable pour les habitants. De même, les dépôts sauvages ont augmenté de 40% en 2025, malgré les efforts de la police municipale et la mise en place du nouveau système visia de caméras dédiés avec un prestataire dédié, qui a permis des dizaines d'amendes administratives lourdes.

Notre vision

Vénissieux agit concrètement pour la tranquillité publique : Le centre de Surveillance Urbain (150 caméras en 2025), la vidéo-verbalisation (5 000 PV/an), et le plan de 25 actions engagées en 2025 suite aux priorités retenues par les vénissiens dans la consultation tranquillité. Nous avons obtenu de la métropole une forte progression des postes d'éducateurs spécialisés, passés de 6 à 11 en 2025.

Pourtant, les trafics, les incivilités et les dépôts sauvages restent des préoccupations majeures, dans un contexte où l'État alloue sur la ville des effectifs de police nationale inférieurs à la moyenne nationale, et dans un contexte de suppression de milliers de postes dans la police et les douanes.

Renforcement de la police municipale, du système de visio-surveillance et soutien aux gardiens de tranquillité des bailleurs

Pour renforcer la présence, l'efficacité et la dissuasion, nous proposons :

- La création de 12 postes supplémentaires de policiers municipaux, permettant de créer des brigades dédiées à un quartier comme cela a été engagé en 2025 au centre-ville, et l'étendre au quartier Grand Parilly pour une couverture optimale.
- Intensifier les verbalisations des dépôts sauvages avec les nouvelles « caméras Vizzia » sur l'espace public, communiquer sur site pour rendre visibles les résultats, et travailler avec les partenaires sur un développement des caméras sur l'espace privé.
- Soutenir les « gardiens de tranquillité » des bailleurs sociaux (Alliade, SACOVIV, GLH...) pour renforcer la surveillance des résidences.
- Obtenir le renforcement de la prévention avec de nouveaux postes d'éducateurs spécialisés pour travailler en lien avec les jeunes et les familles.

Nous poursuivrons nos demandes de financement auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), de la métropole pour les gardiens de la tranquillité et les éducateurs.

Délibéré

Le maire vous demande de valider ce plan de renforcement de la sécurité et son inscription budgétaire.

À Vénissieux, la tranquillité publique n'est pas un privilège, c'est un droit. Mais ce droit appelle à une mobilisation citoyenne pour faire reculer les incivilités, isoler les comportements délictueux et imposer collectivement une ville apaisée et solidaire.

DÉLIBÉRATION N°8 – CRÉER DES ESPACES FORME EXTÉRIEURS ET DES PISTES POUR LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES (chaineze)

L'enquête sportive 2025 montre que 60% des jeunes pratiquent des sports de rue (VTT, roller, skate) mais manquent cruellement d'équipements adaptés.

Vénissieux est une ville sportive et engagée : label « Ville Active et Sportive » (3 lauriers), 400 associations, 27 équipements sportifs, un nouveau stade d'athlétisme à Parilly en 2025 et le magnifique centre aquatique Delaune. Pourtant, l'accès au sport reste inégal, les abonnements de nombreux clubs sont trop chers pour de nombreuses familles, et la Métropole menace de réduire les subventions aux associations.

Espaces forme extérieurs et pistes nouveaux cycles

Pour favoriser la pratique régulière du sport et répondre aux nouvelles pratiques, nous proposons de :

- Créer des espaces forme extérieurs dans chaque quartier (appareils de musculation, parcours santé) pour permettre à tous de pratiquer régulièrement près de chez soi.
- Aménager des pistes dédiées aux VTT, rollers, trottinettes et skates, avec des zones sécurisées et des modules adaptés (rampes, rails), avec notamment un équipement majeur de skate sur le site de l'ancienne piscine Delaune.
- Associer les jeunes à la conception des aménagements via des ateliers participatifs.

Nous rechercherons des partenariats avec les acteurs du sport, clubs, fédérations, fournisseurs, et avec les bailleurs sociaux pour les aménagements dans les résidences.

Délibéré

Le maire vous demande de valider ce plan d'aménagement sportif et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements.

À Vénissieux, le sport est un droit pour tous, un vecteur de santé et de lien social. Le sport rassemble, le sport émancipe ! Le Conseil Municipal Populaire appelle à une mobilisation pour que le sport reste accessible à tous les Vénissiens.

DÉLIBÉRATION N°9 – RÉHABILITER LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES POUR UNE EDUCATION POPULAIRE AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE (véronique)

Les conditions difficiles des élèves dans les écoles et collèges pendant la canicule confirme qu'aucune politique éducative n'est possible une véritable transition écologique associant étroitement les moyens matériels, les équipements, les personnels et la politique éducative. Or, nous savons que les groupes scolaires Léo Lagrange et Charles Perrault devaient être reconstruits. Nous avons imaginé dans le mandat précédent de nouveaux locaux destinés à répondre aux besoins pédagogiques actuels. Nous voulons réussir ces projets, engager un plan général de réhabilitation de l'ensemble de nos groupes scolaires, adaptés aux conditions et objectifs actuels de notre projet éducatif

Notre vision

Vénissieux fait de l'éducation son premier levier d'émancipation : une ambitieuse politique éducative associant l'ensemble des acteurs et disposant d'important moyens financiers, l'APASEV et ses centre de vacances, la Cité Éducative... Pourtant, les inégalités scolaires persistent.

Des comités de parents dans des écoles dignes

Pour renforcer l'éducation populaire et la vie culturelle, nous proposons :

- Mise en place de comités de parents dans chaque crèche et maison de l'enfance pour une Éducation Populaire menant à une participation active des parents et des enfants (budget, fonctionnement, enjeux éducatifs).
- Reconstruction des groupes scolaires Léo Lagrange et Charles Perrault pour offrir des locaux modernes et adaptés aux besoins pédagogiques.

Délibéré

Le maire vous demande de valider ce plan de réhabilitation des équipements scolaires et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements.

À Vénissieux l'éducation est un droit pour toutes et tous. Avec ces projets, nos enfants auront des écoles modernes, faisant face aux enjeux du réchauffement climatique et de l'inclusion.

DÉLIBÉRATION N°10 – POURSUIVRE UNE AMBITION CULTURELLE POUR TOUTES ET TOUS

Depuis plusieurs décennies la ville de Vénissieux est connue et reconnue par ses pairs, par les amateurs de culture et par les professionnels du secteur pour son ambitieuse politique culturelle, ouverte à tous et tous. Sur le précédent mandat nous avons réalisé l'Équipement polyvalent Annie-Steiner, lancé la rénovation de la salle Erik Satie et la construction de la maison des mémoires Olga-Bancic, poursuivi la réussite de Bizarre... Autant de preuves du rayonnement culturel de la ville de Vénissieux et une invitation à poursuivre dans cette voie

Notre vision

Jusqu'à présent Vénissieux a mis en acte la culture comme un puissant levier d'émancipation : médiathèque Lucie Aubrac, gratuité totale du réseau de lecture publique et nouveau cinéma Gérard Philippe. Pourtant la nouvelle majorité métropolitaine de la droite et du centre menace de réduire les budgets culturels.

Luttons pour poursuivre une ambition culturelle pour toute et tous

Pour renforcer la vie culturelle, nous proposons :

- Réhabilitation du Théâtre et de la Maison du Peuple pour en faire des lieux vivants de création et de débat (résidences d'artistes, ateliers, rencontres citoyennes).
- Organisation d'un festival annuel culturel pour célébrer la diversité et les talents locaux (musique, théâtre, danse, arts visuels) ;
- Gratuité pour l'ensemble des Vénissiens de la médiathèque et du réseau de bibliothèques.

Délibéré

Le maire vous demande de valider cette politique culturelle et son inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements et dans le budget de fonctionnement :

À Vénissieux, la culture doit rester une ambition pour l'émancipation de toutes et tous ; pour créer du lien entre les habitants ; pour ouvrir nos quartiers et célébrer notre diversité.

DÉLIBÉRATION N°11 – PRÉSERVER L'AUTOFINANCEMENT POUR RÉALISER NOS INVESTISSEMENTS ESSENTIELS (aurélien)

La Métropole a annoncé en juin 2025 une réduction de 15% des dotations aux communes, après que le gouvernement ait réduit la dotation de fonctionnement de notre ville, menaçant directement notre capacité à investir.

Vénissieux a toujours été une ville responsable : plus d'1/3 des investissements consacrés à l'efficacité énergétique, baisse continue des consommations d'énergie, et développement de recettes propres. La longue expérience de l'équipe de Michèle Picard a conduit à maintenir toujours l'autofinancement, sans jamais mettre en cause les missions de service public, sans augmenter les tarifs ni les impôts. Pourtant, la droite métropolitaine annonce un « choc de rigueur » qui menace notre capacité à financer les investissements nécessaires.

Notre plan pluriannuel d'investissements et son financement

Pour garantir la réalisation de nos projets structurants, nous devons lister les investissements nécessaires dans toutes les politiques publiques et dégager les moyens financiers pour l'autofinancement nécessaire:

- Réhabilitation thermique de la mairie et de la maison du peuple pour réduire notre empreinte carbone et les factures énergétiques.
- Plan des espaces fraîcheurs de quartier et salles fraîcheurs dans les écoles pour protéger les élèves et les enseignants des canicules.
- Création de la régie agricole municipale pour approvisionner nos cantines en circuits courts.
- Entretien et rénovation des 32 groupes scolaires pour garantir des locaux dignes et adaptés à nos enfants.
- Poursuite des projets de transition écologique (végétalisation, biodiversité, réseau des jardiniers, condition animale...)
- Poursuite et finalisation du plan d'adaptation aux situations de handicap.

Nous considérons que notre ville doit investir 150M€ sur le mandat à venir. C'est pourquoi notre budget doit garantir un autofinancement minimal de l'ordre de 10M€ par an, afin de ne pas mettre notre ville en difficulté financière.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est essentielle à l'unité de notre ville. Nous devons poursuivre les innovations dans l'organisation du travail, sa

digitalisation, pour permettre à nos agents de faire plus pour les habitants. Nous refusons d'opposer les investissements et le fonctionnement. A quoi servirait de financer des dépenses éducatives si l'école devient invivable pour les élèves et les enseignants ? Comment moderniser nos services et la relation avec les usagers-citoyens sans moderniser nos équipements et nos bâtiments? Comment garantir des conditions d'accueil digne hiver comme été dans tous nos équipements sans engager un plan de rafraîchissement global ?

Bien entendu, beaucoup dépend des politiques publiques nationales. C'est pourquoi nous exigeons le maintien des dotations de la Métropole et nous refusons le discours d'austérité des droites gouvernementales cherchant à faire payer l'explosion des dépenses militaires et des grandes fortunes par l'austérité pour les collectivités locales.

Délibéré

Le maire vous demande de valider cette liste des investissements prioritaires, leur inscription dans la programmation pluriannuelle des investissements, et le maintien d'un autofinancement suffisant pour garantir ce plan d'investissement.

À Vénissieux, nous refusons la résignation et le choix entre service public et investissement. La rigueur métropolitaine n'est pas une fatalité, c'est un choix politique que nous combattons. Notre ville mérite de pouvoir réaliser ses projets structurants sans sacrifier ses missions de service public.

Ensemble, mobilisons-nous pour défendre nos services et nos projets, notre autofinancement, notre avenir !

CONCLUSION GÉNÉRALE DU CONSEIL MUNICIPAL POPULAIRE

Mesdames et Messieurs les élus, chers concitoyens,

Ces délibérations montrent ce que nous avons accompli ensemble et ce que nous voulons construire pour demain. Mais elles révèlent aussi l'ampleur des menaces qui pèsent sur Vénissieux.

La droite métropolitaine, avec son choc de rigueur, veut démanteler nos services publics, affaiblir notre solidarité et briser notre dynamique collective. Nous ne laisserons pas faire.

À Vénissieux, nous avons toujours résisté. En 1989, nous avons inventé les délégués de quartier. En 2001, nous avons lancé les premières consultations numériques. En 2024, nous avons consulté 7 500 Vénissiens sur la tranquillité. Notre force, c'est l'intelligence collective.

Aujourd'hui, nous faisons face à un nouveau défi : défendre notre ville contre l'austérité. Mais nous savons que quand les Vénissiens se rassemblent, rien ne peut les arrêter.

Alors, unissons-nous. - Unissons-nous pour défendre nos services publics. - Unissons-nous pour protéger les plus vulnérables. - Unissons-nous pour construire une ville plus juste, plus verte et plus solidaire.

 UNIR · RÉSISTER · AGIR – ENSEMBLE POUR VÉNISSIEUX !